



Racines profondes-avenir prometteur

En constante évolution...

NOTRE NOM

Maritime Livestock Board (de 1927 à 1930)
 Canadian Livestock Co-operative (Maritimes) (de 1930 à 1944)
 Maritime Co-operative Services Ltd (de 1944 à 1974)
 Maritime Co-operative Services (de 1974 à 1978)
 Co-op Atlantic/Coop Atlantique (depuis 1978)

NOTRE LOGO

Sans aucun doute, depuis 75 ans l'image de Coop Atlantique est demeurée assez uniforme et largement reconnue. Cela est en grande partie attribuable au fait que le logo de l'entreprise a très peu changé au fil des ans et qu'il est demeuré un symbole d'équité et de coopération.



de 1927 à 1961 Voici le premier logo de notre entreprise. Il était utilisé alors que nous nous appelions la Maritime Livestock Board, puis la Canadian Livestock Co-operative (M). Il est intéressant de noter qu'il s'agissait en fait du logo des coops américaines. Il a ensuite été remplacé par un logo tout à fait canadien, car, après tout, la croissance du réseau coopératif national le justifiait.



de 1961 à 1998 L'existence de ce logo a commencé à peu près au moment où la Coopérative Interprovinciale (IPCO) a lancé les marques Coop et Harmonie. Ce logo était utilisé par toutes les coopératives de détail et de gros associées à IPCO partout au pays. La marque de commerce a été déposée en 1966. Il demeure un logo reconnu et utilisé à l'échelle nationale.



depuis 1998 Le plus récent logo a été conçu par Coop Atlantique à son intention exclusive et à celle de ses coops sociétaires. L'intention était de refléter plus exactement les changements survenus au sein de l'organisation en 1998. On a remplacé le trait d'union au centre par une image représentant des gens, rendant ainsi le nom bilingue, et soulignant la place que ces gens occupent au cœur de notre entreprise et leur contribution essentielle à son succès. Ce nouveau logo a permis à Coop Atlantique de gagner en visibilité, et nul doute que cela lui a insufflé un regain de jeunesse.

Préface

La plupart des organisations prospères doivent leur existence à une seule personne, une personne visionnaire et passionnée avec l'énergie de faire des changements positifs dans le monde. Coop Atlantique se distingue des autres histoires à succès du fait que ses racines ne sont pas reliées à une seule personne, mais à de nombreuses personnes douées et talentueuses qui ont cru et qui continuent de croire que le travail d'équipe est la meilleure manière d'obtenir la prospérité.

Le succès de Coop Atlantique n'est pas seulement imputable aux personnes et aux pratiques de gestion de l'époque. Notre succès a toujours reposé sur nos coopératives-membres dans les Provinces atlantiques et aux Îles de la Madeleine, unies par leur respect des valeurs et principes de la coopération qui les guident dans toute prise de décision. Grâce à leur fidélité et à leur

appui continu, nous célébrons cette année notre 85^e anniversaire.

Grâce à nos membres et aux visionnaires qui ont guidé notre développement, Coop Atlantique est aujourd'hui une coopérative grossiste dynamique qui approvisionne en biens et services une centaine de coopératives-membres dans les Provinces atlantiques et aux Îles de la Madeleine. Nos coopératives-membres, pour leur part, sont des entreprises communautaires qui appartiennent aux gens qu'elles servent et qui les dirigent. Ensemble, ces coopératives servent plus de 200 000 familles et emploient plus de 5 000 personnes.

Coop Atlantique est la huitième entreprise en importance au Canada atlantique. Un chef de file régional dans une vaste sélection d'aliments, de produits agricoles et de services, elle

joue également un rôle de premier plan en matière de logement social.

L'entreprise réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 600 millions de dollars. Notre réseau offre à nos coopératives-membres un important avantage social et économique sur un marché mondial de plus en plus concurrentiel.

Le présent cahier historique vous offre un aperçu de nos racines et de notre histoire au cours des 85 dernières années. Le succès collectif que nous connaissons aujourd'hui est le résultat de la vision, de la coopération et de la détermination de nombreuses personnes représentant diverses identités culturelles et vivant dans les quatre provinces de l'Atlantique et aux Îles de la Madeleine, qui continuent de travailler ensemble pour leur avantage et intérêt mutuels.



Message du président



Marcel Garvie
Président du conseil
d'administration

Si Coop Atlantique célèbre son 85^e anniversaire l'année même que les Nations Unies ont proclamé l'Année internationale des coopératives, ce n'est pas un simple hasard; c'est un concours de circonstances remarquable qui nous incite à renouveler notre confiance dans le potentiel du modèle d'entreprise coopérative.

En notre qualité de propriétaires de cette entreprise démocratique, nous avons raison d'être fiers des réalisations de nos

dirigeants – qu'ils aient été élus ou nommés – et de leur contribution à la réussite de l'entreprise au fil des décennies. Les anciens présidents et membres du conseil mentionnés ci-dessous ont consacré leur temps et leur énergie à la direction de l'organisation. Le livret d'anniversaire fait foi de la lourde responsabilité qu'ont assumée ces dirigeants et que nous assumons tous aujourd'hui.

Les fondateurs de cette coopérative dynamique étaient des gens ordinaires, motivés par des besoins et des aspirations modestes. Ils se sont regroupés pour réaliser leurs objectifs communs, soit d'améliorer leur vie et celle de leur famille, car ils croyaient que la réussite reposait davantage sur la coopération que la compétition. En respectant les mêmes valeurs et principes, ils en sont venus à assimiler leurs succès à ceux de l'entreprise dont ils étaient propriétaires collectifs. Il en est de même aujourd'hui pour nous et pour toutes les entreprises dans le réseau de Coop Atlantique.

Notre coopérative a évolué depuis sa fondation dans les années 1920. Elle est beaucoup plus complexe et ses activités se sont diversifiées; nos fondateurs n'ont pas connu les défis auxquels l'entreprise fait face aujourd'hui. Néanmoins, pour réussir, il faut toujours respecter de manière

judicieuse les valeurs et les principes qui nous unissent. Grâce à notre structure démocratique et à notre engagement à communiquer ouvertement, nos membres peuvent demeurer au courant des activités et influencer sur les décisions qui nous permettent d'avancer.

L'Année internationale des coopératives nous aide à souligner l'énorme contribution qu'apportent les coopératives au développement des collectivités partout dans le monde. À titre de membres d'une coopérative, nous sommes membres d'une famille mondiale de plus de un milliard de personnes dans plus de 100 pays.

Ensemble, nous contribuons à bâtir un monde meilleur, non seulement pour nous-mêmes, mais pour la grande collectivité dont nous faisons partie.

En ce qui concerne l'avenir, je suis convaincu que Coop Atlantique et ses coopératives-membres continueront de connaître la prospérité, car toutes sont au service de leurs membres-propriétaires et ne cherchent qu'à répondre à leurs besoins. En appuyant Coop Atlantique, nos coopératives assurent l'autonomie du système coopératif dans notre région. C'est donc dans cet esprit de solidarité, qu'ensemble, nous pouvons prévoir bientôt célébrer notre centenaire.

Présidents

1927-1928 - A.B. Roberts
1928-1930 - O.A. Jess
1930-1931 - H.H. Girvan
1931-1932 - W.B. McLellan
1932-1940 - J.H. MacKichan
1940-1946 - Harry Thomas
1946-1949 - L.H. MacIsaac
1949-1973 - J.E. Walsh

1973-1977 - Richard Savoie
1977-1981 - Don Newcombe
1981-1984 - François Babin
1984-1985 - John Dechman
1985-1986 - John Chisholm
1986-1990 - Jean MacGillivray
1990-1992 - Sidney Pobihushchy
1992-1994 - Francis Porelle

1994-1995 - Frank Tibbo
1995-1996 - Francis Porelle
1996-1998 - Eric Meek
1998-2003 - Léonce Losier
2004-2005 - Tom Trueman
2005-2006 - Brian McCullum
2007- présent - Marcel Garvie

Message du chef de la direction



Paul-Émile Légère
Chef de la direction

En tant que premier Acadien à tenir le poste de chef de la direction de Coop Atlantique, je suis très fier de pouvoir participer à cet événement marquant. Je siège au sein de l'équipe des cadres supérieurs depuis sept ans et je suis très heureux du progrès que nous avons accompli. Si nous avons encore des défis à surmonter, il faut cependant se

rappeler qu'il n'y a pas très longtemps, obtenir des résultats positifs et générer un revenu qui ne cesse d'augmenter pendant six ans aurait été un vœu pieux. Nous sommes parvenus à ces bons résultats grâce à la collaboration, à l'honnêteté et à l'ouverture en ce qui a trait à la résolution de problèmes ainsi qu'à l'application de nos valeurs fondamentales.

Ce bref survol de l'historique de Coop Atlantique fournit des renseignements très informatifs et édifiants. Sans entrer dans les détails, il nous aide à comprendre les enjeux, les préoccupations et les événements auxquels nos dirigeants ont fait face au fil des décennies menant à cette année mémorable.

Établie comme une coopérative agricole à ses débuts, Coop Atlantique est aujourd'hui une entreprise moderne et diversifiée, chef de file dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'énergie et du logement social au Canada atlantique. Au cours de 85 ans, nous avons

affronté nombre de défis et nous continuerons de le faire à l'avenir. Comme notre histoire nous le montre, c'est en temps difficiles que les coopérateurs s'unissent véritablement et affirment les valeurs qui contribuent à leur prospérité.

À la lumière de notre histoire, nous reconnaissons le courage et le dévouement des dirigeants qui ont contribué à faire de Coop Atlantique l'organisation qu'elle est aujourd'hui. Notre histoire nous incite également à faire de notre mieux – en tant qu'administrateur, gérant, employé ou membre – pour assurer le succès de nos coopératives.

Coop Atlantique est ici aujourd'hui, car elle s'adapte aux besoins de ses membres. Notre approche démocratique nous permet de maintenir cet objectif. Profitons de notre 85^e anniversaire et de l'Année internationale des coopératives pour chercher à mettre en application le modèle coopératif afin d'améliorer davantage la vie et la prospérité de tous.

Chefs de la direction

1927-1929 – J.K. King
 1929-1932 – R.M. « Bunny » Elliot
 1932-1961 – W.H. McEwen
 1961-1974 – W.D. Dernier
 1974-1982 – L.G. Horton

1982-1990 – Nestor Charuk
 1990-1997 – Eric K. Dean
 1997-2002 – Eric Claus
 2002-2011 – John Harvie
 2011- présent – Paul-Émile Légère

1927-1929

Comme c'est le cas pour beaucoup de bonnes idées, il a fallu de nombreuses années avant que le concept de Coop Atlantique ne s'implante, et encore bien des années avant qu'il ne se concrétise dans sa forme actuelle. L'entreprise a été constituée en 1927, mais son histoire remonte vraiment à deux événements importants survenus au cours des années 10.

En 1914, H.S. Arkell, alors directeur de la commercialisation au ministère fédéral de l'Agriculture, annonce la nomination de Hugh MacPherson comme premier

conseiller agricole régional en Nouvelle-Écosse. Un peu iconoclaste, M. Arkell estime que l'aide gouvernementale aux agriculteurs doit mettre l'accent sur la commercialisation des produits agricoles plutôt que sur l'amélioration de la science et des techniques agricoles en vue d'accroître la qualité et la quantité, comme l'avaient fait les directeurs précédents. Cette approche violemment contestée frise pour certains l'intervention, mais non pour M. Arkell qui confie à M. MacPherson la tâche de réformer la commercialisation de l'agneau et de la laine dans l'Est de la Nouvelle-Écosse.

Le deuxième événement survient trois ans plus tard. En suivant un cours au Nova Scotia Agricultural College à Truro, F. W. Walsh et A. B. MacDonald avancent que la meilleure façon pour les agriculteurs de s'aider eux-mêmes et de rehausser la qualité de l'agriculture dans les Provinces maritimes est de collaborer entre eux.

La notion que les agriculteurs doivent travailler ensemble et axer leurs efforts sur la commercialisation peut sembler révolutionnaire à l'époque, mais les agriculteurs de la région, surtout les éleveurs de bétail prennent déjà des mesures dans les années 10 pour améliorer leur situation en participant à des clubs de transport. Le concept, appuyé par le ministère fédéral de l'Agriculture, donne aux producteurs le contrôle de la commercialisation de leur bétail, les aidant ainsi à établir des règles du jeu équitables et à rompre avec le système de commerçants d'animaux. Selon ce système, des intermédiaires



KPMG
cutting through complexity

Bravo!

KPMG is proud to congratulate **Co-op Atlantic** on 85 years in business and all they have given back to our communities.

KPMG tient à féliciter **Coop Atlantique** pour ses 85 années d'existence et son engagement soutenu dans la collectivité.

KPMG in Atlantic Canada
KPMG au Canada, Région de l'Atlantique
MONCTON - FREDERICTON - SAINT JOHN - HALIFAX - ST. JOHN'S

kpmg.ca



Mary Fairweather – Secrétaire et comptable
Première employée

achètent le bétail, le transportent vers le marché et font un profit, tandis que les agriculteurs gagnent habituellement trois fois rien.

En plus de rompre avec le système de commerçants d'animaux, les agriculteurs espèrent que les efforts mettront aussi fin au cercle vicieux de l'endettement et des faillites des agriculteurs qui caractérise la décennie. Selon une source, quelque 6 571 fermes sont abandonnées entre 1911 et 1921, cessant ainsi l'exploitation de 791 215 acres de terre. Au même moment, la population rurale de la région diminue de 11 544 habitants, tandis que celle des centres urbains augmente de 73 917 habitants. Ce sont des projets comme les clubs de transport qui endiguent cette vague, tout en aidant l'industrie du bétail à devenir la première en Amérique du Nord à s'intégrer au point de contrôler le produit depuis la ferme jusqu'à la boucherie sur tous les marchés importants.

Les clubs de transport représentent un grand pas en avant pour les agriculteurs de la région. Les agents techniques reconnaissent toutefois que les agriculteurs pourraient accomplir davantage s'ils étaient mieux structurés et s'ils adoptaient une approche plus unifiée pour commercialiser leurs produits. Ils cherchent donc à créer un bureau central pour regrouper les efforts de

mise en marché des clubs de transport dans les trois Provinces maritimes. Le rêve devient réalité le 7 mars 1927 lorsque la Maritime Livestock Board (MLB) est constituée à Moncton en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*.

Le conseil de gestion de la MLB se compose alors de trois représentants fédéraux - un de chaque province, de trois directeurs provinciaux et de sept représentants des clubs de bétail. Le gouvernement fédéral contribue pour 3 000 \$ en capitaux de démarrage pour les locaux et les salaires. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick versent chacun 1 000 \$ et l'Île-du-Prince-Édouard, 500 \$. Mary Fairweather, secrétaire, est la première employée du bureau de la MLB sur la rue St. George. J. K. King, originaire de Fredericton et membre fondateur de la MLB, devient le premier directeur général en mai de la même année. Ces deux employés forment tout l'effectif du MLB pendant plusieurs années.

Le nouveau MLB obtient beaucoup de succès. Il devient toutefois évident qu'il pourrait mieux servir les producteurs en achetant le grain et d'autres produits en leur nom. Les agriculteurs des Maritimes auraient ainsi de la moulée de meilleure qualité que le foin, l'herbe et le maïs qu'ils utilisent. Une moulée de meilleure qualité produirait un bétail de qualité supérieure. Les achats en

vrac sont la meilleure façon d'offrir aux agriculteurs une moulée de qualité élevée. Afin de satisfaire ce besoin, M. King, avec l'aide de M. Walsh, administrateur du MLB, communique avec la Canadian Co-operative of Wheat Producers (CCWP), dans les Prairies. La CCWP estime que le MLB est suffisamment bien établi pour qu'on songe à faire des affaires ensemble. Il suffit maintenant de désigner un surveillant de la vente de grains.

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral crée, en 1929, la Canadian Livestock Co-operative Ltd. qui est chargée de coordonner les projets de commercialisation du bétail à l'échelle nationale. Cette décision entraîne un changement de nom du MLB qui devient la Canadian Livestock Co-operative (Maritimes) (CLC(M)). R. M. « Bunny » Elliott signe un contrat de trois ans comme directeur général et succède ainsi à M. King.



J.K. King – Premier directeur général (1927-1929)



Le conseil d'administration en 1927. Rangée arrière : J.W. Graham, F.W. Walsh, J.K. King et Jas. Bremner. Deuxième rangée : Wm. Gunn, A.W. Peterson, Walter Shaw et Geo. Whalen. Rangée avant : Patrick Cormier, O.A. Jess, W.H. McGregor, A.B. Roberts et Nicholas Godin

1930-1939

En juin 1930, Wesley Haddan McEwen est choisi par R.C. Steele de la CCWP pour superviser la vente de grains à la CLC(M). M. McEwen, un Ontarien d'origine, fait ses valises et quitte Winnipeg en direction des Maritimes dans sa berline deux portes Modèle-T de Ford.

À son arrivée, M. McEwen constate l'absence d'un réseau officiel des clubs de bétail de la région. Les clubs fonctionnent sous la direction de la CLC(M) – tout comme quelques coopératives agricoles et de détail –, mais ils n'ont pas du tout les mêmes vues, même s'ils ont certains points en commun. Sur les instances de la CCWP,

la CLC(M) organise une rencontre des clubs pour fournir une orientation à M. McEwen. La rencontre est un fiasco. M. McEwen sollicite alors l'avis des fournisseurs de moulée. Même si on lui conseille de laisser tomber, M. McEwen commande du grain et se donne pour mission de parler aux agriculteurs des Maritimes et de les réunir. Il convainc les agriculteurs de lui faire confiance et de faire confiance à leurs voisins, et surtout de payer la moulée à l'avance. Quelques semaines plus tard, le premier chargement de grains arrive à la ferme laitière Porter Brothers de Hammond River, au Nouveau-Brunswick. En mai 1931, 180 chargements de grain avaient été vendus.

C'est tout un accomplissement pour M. McEwen, mais cet accomplissement est très vite menacé par la hausse des coûts du transport ferroviaire. M. McEwen organise donc la livraison du grain par bateau. Au cours de l'été de 1931, dans une aventure qu'il appelle *The Farmer's Argosy* (le galion de l'agriculteur), il parcourt 10 000 milles dans son Modèle-T pour obtenir des commandes. Le 29 septembre, le S.S. *Winona* livre 2 100 tonnes de grains à Pictou. Malheureusement, le grain est déversé négligemment dans l'entrepôt et la plupart des étiquettes sont détachées. Seul M. McEwen a les compétences nécessaires pour séparer le grain.



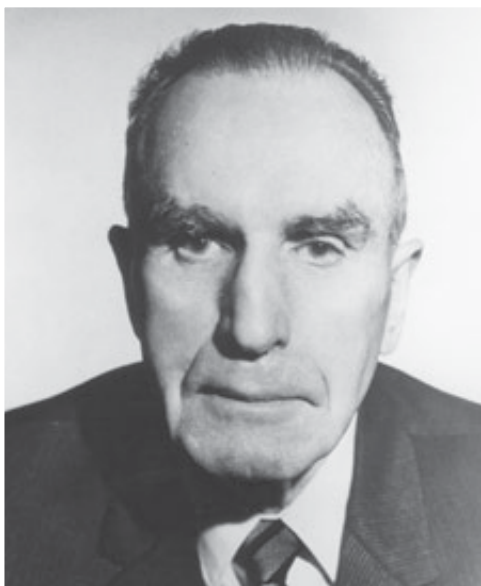
Le S.S. *Winona* à Mulgrave (Nouvelle-Écosse), en 1931

Malheureusement, ses efforts pour mettre de l'ordre dans le gâchis et sauver la cargaison finissent par lui coûter le petit doigt de la main gauche.

M. McEwen se retrouve sans emploi en raison des problèmes financiers des syndicats de blé qui ont entraîné la fermeture de la CCWP à la fin des années 30. Il pose donc sa candidature au poste de directeur général de la CLC(M) devenu vacant, se disputant le même emploi que l'estimable J.K. King. Malgré son manque d'expérience dans la commercialisation du bétail, M. McEwen possède des aptitudes à l'organisation et

à la réalisation qui l'aident à obtenir le poste. De son côté, M. King devient sous-ministre de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick. M. McEwen concentre immédiatement ses efforts sur la mise en œuvre d'un plan pour la CLC(M) considéré très ambitieux à l'époque, une initiative devenue encore plus urgente avec le retrait imprévu de l'Î.-P.-É. de l'organisation en 1933. Il propose un réseau bien structuré dans lequel les coopératives de producteurs et de consommateurs mettraient de côté leurs différences régionales et géographiques et leurs divergences politiques pour travailler ensemble. Sa vision ressemble

à Coop Atlantique comme on la connaît aujourd'hui. Le plan déclenche toutefois un tumulte de protestations menant à l'approbation d'une version diluée du plan. M. McEwen lutte pendant plusieurs années pour atteindre un consensus et tisser des liens entre les coopératives. Enfin, en 1937, il obtient le coup de pouce dont il a besoin lorsque Roy Grant est embauché à titre de directeur général adjoint chargé de la commercialisation du bétail.



Le directeur général Wesley Haddan McEwen
(1932-1961)



FÉLICITATIONS

à Coop Atlantique
à l'occasion de votre 85e anniversaire!

C'est un réel plaisir d'être votre partenaire.

Pour vous informer de ce que nous pouvons faire pour vous aider, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante :

Case postale 1872

640, rue Prince

Bureau 101

Truro (N.-É.) B2N 6C7

www.novascotia.coop

1940-1949

En 1940, la CLC(M) modifie la représentation au conseil de gestion, qui devient un conseil d'administration, et regroupe les coopératives de la région dans sept zones géographiques. Ces changements sont toutefois un peu éclipsés par la transformation profonde qui résulte de la guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne. La CLC(M) devient le centre d'expédition de millions de tonnes de produits de bacon des Maritimes vers la Grande-Bretagne. Ces envois renouvellent l'intérêt dans la coordination centrale des coopératives de la région dans tous les secteurs commerciaux. La Commission de guerre annonce qu'elle

négociera avec une seule coopérative des Maritimes et elle choisit de faire affaire avec la CLC(M).

Ces progrès semblent indiquer que la vision de M. McEwen d'un réseau de coopératives des Maritimes fort commence peut-être à être comprise. Ce rêve subit toutefois un sérieux recul en 1941. Les coopératives du Cap-Breton, voulant voler de leurs propres ailes, créent les Cape Breton Co-operative Services (CBCS) et prennent le contrôle de la succursale de Sydney. La décision – approuvée à l'AGA de 1941 – suit des changements parallèles dans la région. Par exemple,

les coopératives des comtés de Pictou-Est, de Guysborough-Est et d'Antigonish fondent les Eastern Co-operative Services (ECS) regroupant cinq magasins. Des entités semblables sont aussi mises sur pied par les coopératives d'Amherst et du Madawaska, qui sont membres de la CLC(M).

Malgré ces changements et la fermeture de près de 100 petites coopératives rurales dans les Maritimes entre 1936 et 1946, il semble que le modèle coopératif est de mieux en mieux compris. Pour la CLC(M), cela crée des difficultés dans son développement qui s'avèrent toutefois positives. L'entrepôt de la rue Mechanic est maintenant trop petit pour répondre aux besoins de la région. La CLC(M) achète donc un terrain sur la rue Record pour y aménager un entrepôt et des bureaux en 1941. La même année, la section du détail de

85 ANS DE SUCCÈS DE MANIÈRE COOPÉRATIVE

Depuis 85 ans, Coop Atlantique a prospéré. Quelle heureuse coïncidence que Coop Atlantique célèbre son 85e anniversaire en 2012, de concert avec l'Année internationale des coopératives déclarée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Joyeux 85e anniversaire Coop Atlantique! Chez McInnes Cooper, nous sommes ravis de vous aider alors que vous continuez à prospérer au Canada atlantique!



MCINNES
COOPER
LAWYERS | AVOCATS



L'entrepôt et les bureaux de Maritime Co-operative Services Ltd (MCS) et de Co-operative Farm Services (CFS), rue Record, dans les années 1940

la CLC(M) à Moncton, créée au milieu des années 30, reçoit sa charte et devient les Co-operative Farm Services (CFS), plus tard le Centre Coop. La CLC(M) peut donc diversifier ses activités comme un centre offrant tous les services. M. McEwen assure la gérance des CFS et conclut une entente de gestion avec la CLC(M), ce qui marque une étape-clé de l'histoire de l'organisation. Encore aujourd'hui, des coopératives de tous les coins des provinces de l'Atlantique sont exploitées selon ce genre d'entente de gestion avec Coop Atlantique afin que l'organisation recrute le personnel de gestion des coopératives.

Les résultats financiers de l'organisation reflètent mieux le succès grandissant de la CLC(M). Grâce à la demande accrue en temps de guerre, les ventes de bétail atteignent des niveaux record mois après mois. En 1942, le bétail vendu par l'entremise de la CLC(M) a une valeur de 731 997 \$, comparativement à 72 400 \$ en 1932. Dans sa rubrique du Maritime

Co-operator, le directeur général adjoint, Roy Grant, informe les lecteurs que la période de septembre à novembre 1942 représente la plus forte saison commerciale dans l'histoire de l'organisation. En 1944, les ventes totales de la CLC(M) s'élevèrent à 3 378 302 \$. Après la restructuration en huit zones géographiques, l'organisation adopte une nouvelle appellation commerciale en 1945 – Maritime Co-operative Services Ltd. (MCS) – pour incorporer les filiales.

Une fois la guerre terminée, M. McEwen tente de relancer sa vision audacieuse d'un réseau coopératif unifié dans un document intitulé *The Maritime Plan*. Malheureusement, le plan rédigé en 1946 est reporté pendant deux ans, puis est doucement relégué aux oubliettes. Sur une note plus positive, deux futurs directeurs généraux se joignent à MCS pendant cette période : W. D. Dernier est nommé directeur du Service de la moulée en 1947 et Lloyd Horton est recruté par le Service des produits

chimiques agricoles en 1948. À la fin de la décennie, une nouvelle usine à moulée est ouverte à Moncton, les efforts de M. Dernier aboutissent à l'organisation d'un service de camionnage et de livraison de moulée en vrac, et l'Î.-P.-É., maintenant connue sous le nom de Island Co-op Services, revient au sein de l'organisation en 1949. Cette même année, J. E. Walsh est nommé président de MCS, un poste qu'il occupera plus longtemps que tout autre président. L'organisation comprend maintenant plus de 100 employés et a désespérément besoin de nouveaux locaux. Heureusement, M. McEwen a prévu un tel développement.



L'assemblée générale annuelle de 1945

1950-1959

Le 2 octobre 1950, Co-operative Farm Services (CFS) achète les installations de MCS de la rue Record et MCS emménage à son nouvel emplacement, au centre industriel Victory, rue Halifax. La première usine de moulée de MCS est aussi construite sur le site la même année. MCS a acheté des terrains et des bâtiments dans ce centre industriel, une ancienne base militaire, à l'automne de 1946, deux ans après que l'organisation fut devenue trop grande pour ses installations de la rue Record. Le déménagement a pris près de quatre ans. MCS possède maintenant ses propres installations et son

troisième emplacement en 24 ans, ce qui démontre l'évolution de l'organisation depuis sa constitution en 1927.

Malgré cette croissance soutenue, Maritime Co-operative Services doit relever de nouveaux défis dans les années 50. Le plus grand défi est peut-être le nombre accru et la puissance des multinationales qui pénètrent le marché. L'importance de continuer de faire face à la concurrence accrue est au cœur des discussions à l'AGA de 1952. Selon un représentant, la meilleure manière de demeurer compétitif est d'effectuer un sondage

auprès des personnes qui font l'épicerie afin de déterminer comment MCS et les coopératives qu'elle sert dans la région peuvent mieux satisfaire leurs besoins. La plupart des délégués à l'AGA sont des hommes qui se préoccupent surtout des affaires commerciales des coopératives. Ce sont les femmes des délégués qui font surtout l'épicerie. On commence alors à prendre conscience que la gestion devrait sans doute être plus inclusive afin de mieux refléter les besoins des clients des coopératives et demeurer compétitif.



Jun 1952, les coopérateurs fidèles et pleins d'espoir

De gauche à droite : Monseigneur M.J. MacKinnon, nouvellement nommé directeur administratif des services externes de l'université St. Xavier; Fred Hollidge, directeur des ventes d'Interprovincial Co-operatives Ltd, Winnipeg; W.H. McEwen, directeur général de MCS Ltd; J.H. MacKichan, directeur général d'United Maritime Fishermen Ltd, Halifax; A.B. MacDonald, secrétaire général de la Co-operative Union of Canada, Ottawa; Alex A. (Tando) MacIsaac, secrétaire-directeur de la Co-operative Union of Nova Scotia, Antigonish; J.E. Phillips, directeur général de la Consumers Cooperative Inc., Superior (Wisconsin); et M.M. Coady, qui venait de prendre sa retraite de son poste de directeur administratif des services externes de l'université St. Xavier, Antigonish

Par ailleurs, MCS compte déjà 200 employés en 1952. Il semble que certaines coopératives de services régionales soient prêtes à intégrer ou à réintégrer MCS. Plusieurs ont vécu des périodes financières difficiles depuis leur création. Certaines sont rentrées dans le giron; d'autres ont fusionné pour former de grandes coopératives locales. C'est le cas notamment de Cape Breton Co-operative Services et d'Eastern Co-operative Services, les coopératives de services régionales à l'origine des fusions, qui se sont regroupées en 1956 et ont gardé le nom de Eastern Co-operative Services Ltd. (ECS). La nouvelle organisation a construit une usine de transformation de volaille, un entrepôt frigorifique et des installations de mise en marché à Sydney. Durant les années 50, le rôle de

M. McEwen au sein de Maritime Co-operative Services change quelque peu. Ses fonctions sont maintenant davantage celles d'un cadre de direction que celles d'un directeur général. Il continue d'écrire pour le Maritime Co-operator, mais sa rubrique d'abord intitulée Funny Business en 1950 est rebaptisée Serious Business en 1955. Cette même année, MCS élabore un contrat-type pour l'entente de gestion adoptée en 1941 lorsque M. McEwen était directeur de Co-operative Farm Services.

À la fin de la décennie, MCS continue de se développer. L'organisation commence à vendre de la moulée en vrac en 1958 et construit une usine de moulée à Fredericton l'année suivante. Il semble exister un sentiment profond que MCS a non seulement atteint ses

objectifs, mais aussi que l'organisation est vouée à un brillant avenir. Ce sentiment est reflété dans le plan quinquennal dressé par M. McEwen pour MCS en 1958, un plan s'inspirant de ses 25 années d'expérience. L'organisation est manifestement en mesure de réaliser de grands progrès au cours de la prochaine décennie. Pour ce faire, quelques changements importants doivent être apportés, marquant ainsi la fin d'une grande époque.



L'usine de moulée de Moncton (N.-B.)

Célébrons Coop Atlantique!

85 ans d'engagement et de coopération, une année à la fois.

Les Caisses populaires acadiennes soulignent fièrement l'apport indéniable et essentiel de Coop Atlantique dans nos communautés.

Nous gérons plus de 3 milliards d'actifs. Nos 180 conseillers experts sont là pour vous écouter et vous proposer des stratégies adaptées à vos attentes et à vos besoins.

Caisses populaires acadiennes
plus haut, plus loin, ensemble

1960-1969

Les années 60, une décennie de grands changements sociaux, marquent la fin d'une époque et le début d'une autre pour MCS. M. McEwen et M. Grant annoncent qu'ils prendront leur retraite en 1961. Même s'il est vrai que M. McEwen n'a pas réalisé tous les objectifs ambitieux qu'il avait fixés pour l'organisation, ses efforts inlassables en vue de créer un réseau unifié de coopératives des Maritimes ont jeté les bases qui ont permis à MCS de devenir une importante force économique dans la région et un chef de file sur le marché. M. McEwen occupera le poste de secrétaire général de MCS jusqu'au début des années 70.

C'est W. D. (Willard) Dernier, ancien directeur du Service de la moulée, qui succède à M. McEwen. Il a reçu une formation complète sous l'œil attentif de M. McEwen avant d'occuper le poste. Considéré par beaucoup comme un bâtisseur et un fonceur, M. Dernier favorise une gestion de MCS davantage axée sur les affaires, une approche qui aidera l'organisation à tirer profit de la croissance qu'elle a connue dans les années 40 et 50.

L'année où M. Dernier entre en fonction à la direction est aussi marquée par le déménagement de MCS. Un nouvel édifice à trois étages

d'une superficie de 25 000 pieds carrés est construit sur la rue Halifax et ouvre ses portes le 15 novembre 1961. Il devient le siège social permanent de l'organisation. L'année suivante, on fait d'autres changements et de nouveaux travaux de construction. En effet, une usine de moulée est construite à New Minas et l'Atlantic Council of Co-operators est créé. De plus, MCS est restructurée en trois divisions : Marchandisage, Services de détail et Finances.

L'événement le plus important de la décennie survient toutefois en 1964, trois ans après la retraite de M. McEwen, lorsque Eastern



L'immeuble de bureaux de Moncton en 1969

Co-operative Services accepte de fusionner avec MCS. Les éléments d'actif sont transférés en janvier 1965, et le service de gros de Sydney redevient du même coup une succursale de Maritime Co-operative Services. Pour M. McEwen, cet événement a un goût doux-amer, car il ne voit pas dans ce changement une victoire, mais plutôt une défaite totale. Pourtant, en raison du fusionnement, les coopératives de Terre-Neuve qui achetaient des produits Coop de l'entrepôt d'ECS, vu l'absence d'un grossiste central, transigent maintenant avec MCS. Tous les éléments sont enfin en place pour établir le réseau unifié pour lequel M. McEwen travaillait tant depuis presque trente ans. Il s'agit cette fois d'un réseau à l'échelle des provinces de l'Atlantique.

La réintégration des opérations de Sydney au sein de l'organisation et les liens plus forts établis avec les coopératives de Terre-Neuve donnent lieu à une vague de nouveaux projets à MCS. M. Dernier et son directeur général adjoint, L. G. (Lloyd) Horton, convainquent le conseil d'administration d'approuver l'aménagement d'un entrepôt de moulée à Sydney, qui ouvrira ses portes en 1967. L'année suivante, Maritime Co-operative Services est restructurée en dix zones géographiques, reconnaissant ainsi la participation accrue de Terre-Neuve au sein de l'organisation. D'autres événements importants surviennent en 1968, dont l'ouverture de deux coopératives à frais directs, l'une à Dartmouth et l'autre à St. John's, et celle d'un entrepôt de

80 000 pieds carrés à Moncton. En 1969, une nouvelle usine de moulée ouvre ses portes à New Minas pour remplacer celle qui a été détruite par un incendie en 1967. Tous ces événements démontrent que MCS gagne du terrain sur le marché et qu'elle devient enfin un réseau de coopératives très intégré et efficace. Il reste maintenant à choisir un nouveau nom qui reflétera l'évolution de l'organisation depuis 1927.



W.D. (Willard) Dernier

FÉLICITATIONS
à COOP ATLANTIQUE
pour ses 85 ANNÉES de
COOPÉRATION!

LES COOPÉRATIVES,
DES ENTREPRISES POUR
DE MEILLEURS COMMUNAUTÉS
AU CANADA ATLANTIQUE



CANADIAN
CO-OPERATIVE
ASSOCIATION



ASSOCIATION
DES COOPÉRATIVES
DU CANADA

1970-1979

La décennie du « moi » est une période relativement stable pour MCS qui est marquée par l'expansion, la construction et le regroupement. En 1970, on construit à Sydney un centre de distribution des plus modernes avec un entrepôt de 40 000 pieds carrés. Trois ans plus tard, on met en chantier une nouvelle usine de moulée à New Minas et on agrandit de 50 000 pieds carrés l'entrepôt de Moncton.

Pourtant, certains enjeux sèment parfois la division entre les membres du conseil d'administration de MCS,

dont le plus notable est la question des coopératives à frais directs au début des années 70. Il existe déjà plus d'une demi-douzaine de coopératives à frais directs dans la région. Les magasins exercent des pressions sur MCS afin qu'elle fasse davantage la promotion de ce concept. L'appui du concept des coops à frais directs est essentiellement partagé selon les générations. M. McEwen et M. Dernier s'opposent à l'idée. Nestor Charuk, qui deviendra plus tard directeur général, estime que le concept sera bien accueilli dans les centres urbains au lieu du format

traditionnel de coopérative. Un autre futur directeur général, Lloyd Horton, appuie aussi le concept. Il faut peu de temps pour que certains détracteurs se manifestent. Prenant la parole à l'ouverture de la coop de Simonds en 1973, M. Dernier, toujours aussi pragmatique, souligne combien il est heureux d'avoir participé au lancement du modèle d'entreprise à frais directs, caractérisé par l'accès aux produits réservé aux membres seulement, et qui garantissait de belles économies pour les membres-propriétaires en échange d'un frais de gestion automatique chaque semaine

General Mills Canada félicite Coop Atlantique à l'occasion de son 85^e anniversaire

Nous sommes fiers de notre partenariat avec Coop Atlantique et de notre contribution à sa croissance et à son succès en fournissant aux gens du Canada atlantique des marques et des produits novateurs auxquels ils font confiance et qu'ils apprécient.

Visitez notre site : www.generalmills.ca



Inauguration des travaux de construction de l'ensemble d'habitation Peoples Park Tower

et d'une contribution au capital social. Ces magasins modestes étaient habituellement construits sur des terrains acquis à bon marché et offraient une sélection limitée de produits, présentés sur un rayonnage d'entrepôt.

L'année 1971 est l'année de l'affranchissement d'un fier passé, lorsque M. McEwen prend sa retraite définitive. Malgré cette rupture, son nom figurera encore dans l'avenir immédiat de MCS. Les produits de la vente de sa maison servent à créer les Colloques McEwen en 1972, ainsi désignés pour rendre hommage à M. McEwen et à son épouse, Merle. Quatre ans plus tard, le Centre McEwen, un grand agrandissement au bureau principal, est achevé, illustrant davantage l'extraordinaire contribution de M. McEwen à la réussite de MCS.

Pendant les années 70, MCS procède à un autre changement au sein de la direction, un changement empreint de

tristesse alors que Lloyd Horton devient directeur général à la suite du décès de M. Dernier en 1974. Quoique plus conservateur que son prédécesseur, M. Horton reconnaît les avantages de l'informatique pour appuyer et développer les opérations de gros. Cette ouverture d'esprit envers l'informatique a peut-être mené à l'installation du premier ordinateur central à MCS cette même année. M. Horton supervise l'achèvement d'un grand nombre de projets mis sur pied par M. Dernier, dont la création de Atlantic Peoples Housing Ltd. et la construction, en 1976, de Peoples Park Tower, un ensemble d'habitations collectives pour personnes âgées.

M. Horton supervise aussi l'achèvement, en 1974, d'une nouvelle usine de moulée à Truro, la plus grande et la plus moderne dans la région. D'autres faits saillants au cours de l'année comprennent la constitution de MCS, sous l'appellation Maritime Cooperative

Services, pour satisfaire aux exigences de la *Loi sur les associations coopératives du Canada*, et la décision de la Division de l'agriculture d'ouvrir un bureau d'achats et de courtage à Winnipeg, obtenant ainsi une place sur le marché boursier de Winnipeg. L'année suivante, le Co-op College ouvre un bureau régional en Atlantique afin d'offrir aux cadres des coopératives une formation dans la région pour répondre aux exigences uniques de faire des affaires au Canada atlantique.

En juillet 1978, Maritime Co-operative Services franchit un autre pas important et adopte un nouveau nom : Coop Atlantique. Le changement reflète l'évolution de l'organisation, passant d'un réseau de coopératives des Provinces maritimes à un réseau du Canada atlantique. Coop Atlantique tirera pleinement profit de ce nouveau nom dans les années 80.



L'ensemble d'habitation Peoples Park Tower,
Moncton (N.-B.)



La coopérative d'habitation Tannery Court,
Fredericton (N.-B.)

1980-1989

Le début des années 80 n'est pas une très bonne période pour Coop Atlantique. L'usine de moulée de Fredericton est la proie des flammes en 1981 et, en décembre 1982, Wesley McEwen, un des plus importants personnages des débuts de Coop Atlantique, s'éteint à Sidney, en Colombie-Britannique. Par ailleurs, on se questionne de plus en plus quant à la faisabilité pour une même entité de servir adéquatement à la fois les consommateurs-membres et les producteurs-membres.

Cependant, cette période n'est pas complètement mauvaise pour Coop

Atlantique. En 1982, l'entreprise nomme un nouveau directeur général en la personne de Nestor Charuk, et en 1983, elle ouvre un premier centre de distribution à Gander, à Terre-Neuve. Le centre de distribution de Sydney approvisionnait les coops de cette province depuis que Eastern Co-op Services avait joint Coop Atlantique en 1957, et la demande est si grande à Terre-Neuve qu'il faut, seulement six ans plus tard, agrandir de 23 000 pieds carrés le centre de distribution de 30 000 pieds carrés.

Au fil de la décennie, plusieurs projets lancés dans les années 60 et 70 se

déployent vraiment. Atlantic Peoples Housing Inc. commence à prendre de l'importance. Elle construit plusieurs ensembles résidentiels pour personnes âgées. Le nombre des coops à frais directs augmente très rapidement; ce concept lancé à la fin des années 60 est dès lors bien établi.

En plus de tous ces changements, Coop Atlantique achève plusieurs projets de construction vers le milieu des années 80. Par exemple, elle ouvre le centre de distribution de la rue Henri-Dunant en 1985 et le centre de gros de fruits et légumes à Moncton en 1986. C'est là le début

Félicitations Coop Atlantique
pour votre 85^e anniversaire !



de vos partenaires à  **Kruger**
Produits

© Marques déposées et MC marque de commerce de Produits Kruger, s.e.c. © 2012 Produits Kruger, s.e.c.
® utilisée sous licence.



L'usine de moulée de Fredericton (N.-B.)

des opérations de Coop Atlantique dans le commerce des fruits et légumes. C'est également en 1986 que l'on construit un entrepôt à grain à New Minas.

Soucieuse de continuer à répondre aux besoins des coopératives-membres de la région, Coop Atlantique fait en 1986 une étude sur le marché des coopératives. L'année suivante, le 60^e anniversaire de l'organisation, Coop Atlantique achète l'entrepôt de la rue Henri-Dunant et établit le Fonds de développement des coopératives de l'Atlantique. La fin des années 80 est marquée par l'agrandissement du centre de distribution de Gander et l'ajout de trois étages au Centre McEwen pour abriter les effectifs toujours croissants de l'organisation. Pendant la décennie suivante, Coop Atlantique fait le point et se prépare à affronter le XXI^e siècle qui pointe à l'horizon.



Le centre de distribution de Gander (T.-N.-L.)



Poste d'essence, La Coopérative de Bouctouche (N.-B.)

Chez Northumberland, notre lait provient de producteurs locaux comme la famille Graham.



La Coopérative de Tabusintac (N.-B.)



À titre de propriétaire de la laiterie Northumberland, Kenny Graham est fier du lait que sa famille produit localement depuis des générations. Bravo à ceux qui achètent localement! Northumberland, la seule laiterie purement Nouveau-Brunswick.

1 800-332-3328

www.northumberlanddairy.ca

1990-1999

C'est le début de la dernière décennie du millénaire, et le 65^e anniversaire de l'organisation approche à grands pas. Coop Atlantique continue de faire face au changement. Un nouveau directeur général, Eric K. Dean, prend la relève de Nestor Charuk en 1990. M. Dean avait été auparavant directeur de la Division du commerce de détail ainsi que gérant d'une coop à frais directs à Dartmouth.

Le conseil d'administration de Coop Atlantique élabore en 1991 une audacieuse nouvelle vision appelée le Projet de renouvellement. Ce programme, dirigé par le président Sidney Pobihuschy, préconise un virage majeur relativement à la structure et au fonctionnement de l'entreprise et invite tous les membres à réfléchir à tout ce que peut réaliser une entreprise comme de Coop Atlantique et aux possibilités de croissance. Approuvé à l'AGA de 1991, le Projet de renouvellement donne le coup d'envoi à de nombreux projets à partir de 1992.

Dans les années 90, Coop Atlantique réalise toute une série de premières dans la région. On crée la Division de la technologie de

l'information qui comprend un Service du commerce électronique chargé de l'intégrité des données. Grâce à un registre détaillé des données échangées entre les services de gros et les détaillants, Coop Atlantique dispose des renseignements nécessaires pour prendre des décisions opportunes en matière d'approvisionnement. En 1992, elle se lance pour la première fois dans les services de carte de crédit en créant les Services de Carte Coop. L'équipe de coordination des activités écologiques et un Programme d'équité en matière d'emploi innovateur et complet sont également mis sur pied – deux initiatives jamais vues dans la région.

Le nouveau centre de distribution de fruits et légumes de Terre-Neuve ouvert en 1994 est l'un des principaux projets de la décennie. Les coops de Terre-Neuve, qui reçoivent leurs fruits et légumes de Moncton, exercent depuis longtemps des pressions pour qu'un entrepôt soit aménagé à Terre-Neuve, car elles sont convaincues que le volume est suffisant pour rentabiliser un tel entrepôt. L'approbation de la motion des coops de Terre-Neuve à l'AGA de Coop Atlantique

témoigne du caractère démocratique de l'organisation, et le succès du centre de distribution de fruits et légumes de Terre-Neuve-et-Labrador traduit le travail acharné et le dévouement des coops de cette province.

À partir du milieu des années 90, le marché de l'alimentation au détail devient saturé dans nos régions : Loblaws procède à l'ouverture de magasins de grande surface et Sobeyes effectue des travaux de rénovation à certains de ses magasins et en ouvre de nouveaux. Par conséquent, une guerre des prix s'installe dans de nombreux marchés, à un point tel que beaucoup de coopératives à frais directs se trouvent en difficulté et perdent l'appui leurs membres maintenant mécontents d'avoir à payer les frais de gestion hebdomadaires associés au format de coops à frais directs.

En raison de la guerre des prix qui sévit, les marges de détail des magasins, ainsi que les ventes, sont à la baisse. Beaucoup de coopératives dépendent de leur compte commercial avec Coop Atlantique, ce qui se traduit par un bilan peu reluisant.

Félicitations à Coop Atlantique à l'occasion de son 85^e anniversaire

Procter & Gamble est fière de compter parmi les partenaires de Coop Atlantique et de contribuer à sa croissance et à sa réussite.

P&G

www.pg.com



Marché d'alimentation Coop de Ken Val

Malgré cette nouvelle réalité économique, Coop Atlantique fait son possible pour apporter un soutien financier aux coopératives-membres et met en œuvre des initiatives visant la réduction des charges d'exploitation. Ainsi, en 1996, elle effectue un remaniement important du personnel afin de générer des fonds de roulement supplémentaires.

En 1997, Eric Claus est nommé chef de la direction de Coop Atlantique, apportant un tout nouveau style de gestion. Jeune et dynamique, M. Claus est le premier chef de la direction venant de l'extérieur du système coopératif. Sa nomination entraîne de grands changements.

Eric Claus entreprend une série de démarches pour multiplier les liens avec des coops à l'échelle nationale et internationale. On achète des marchandises générales directement de la Chine afin de pouvoir offrir aux coopératives-membres des produits à bas prix. On renoue avec des magasins coopératifs du Québec en vue de les approvisionner, et on forme un partenariat avec deux coopératives de détail ainsi qu'avec une entreprise de commerce de gros et de transformation. Malheureusement, tous ces projets se sont révélés coûteux et infructueux.

En 1998, Coop Atlantique dévoile un nouveau logo remarquable. On remplace le trait d'union par les silhouettes d'une famille pour illustrer que les gens sont au cœur de l'organisation et la clé de son succès. En outre, compte tenu de la complexité croissante de l'organisation, le conseil d'administration adopte un modèle de gouvernance par politiques. Le modèle de gouvernance par politiques Carver permet au conseil de diriger son attention sur la vision et la mission de Coop Atlantique et de mettre au point des politiques qui soulignent sa propre contribution à l'organisation, par opposition à celle de la direction.

Un autre changement important survient en 1998, notamment la décision de fermer le centre de distribution de Sydney. N'importe quelle autre compagnie aurait fermé l'entrepôt et carrément tourné la page. Mais Coop Atlantique ne veut pas laisser tomber les gens de Sydney même si le centre de distribution n'est plus rentable, après plusieurs années de ventes à la baisse dans les coopératives de cette région de la province. L'organisation promet donc aux coops de l'endroit de trouver une nouvelle vocation à l'édifice. Ainsi, l'entrepôt de Sydney devient un centre de distribution d'aliments surgelés l'année suivante. C'est là une décision historique qui marque les débuts de Coop Atlantique dans le commerce des aliments surgelés, malgré le fait que cette décision deviendra un défi

logistique important compte tenu de son emplacement éloigné du centre de distribution central et des coûts du transport toujours à la hausse.

En raison de la concurrence féroce imposée par les grandes chaînes nationales et les sociétés multinationales, un certain nombre de coopératives de détail se trouvent dans une situation d'insolvabilité, et Coop Atlantique veut assurer sa présence dans ces marchés et maintenir ses volumes d'achats auprès de groupes d'achats à l'échelle nationale. Cela mène au développement de la bannière Co-op Basics, un format de magasin offrant une sélection restreinte de produits à des prix réduits, présentés sur des rayonnages de type entrepôt.

De plus, en 1999, M. Claus et son équipe entament des discussions au sujet d'une nouvelle stratégie visant à regrouper les coopératives-membres insolubles et proposent la création de la Coopérative de consommation communautaire, qui deviendra la deuxième plus grande coopérative de consommation au Canada. Pendant ce temps, du côté de la Division de l'agriculture, on procède au lancement d'un nouveau format et d'un nouveau logo pour les magasins de fournitures agricoles nommés Magasin de campagne Coop, et on instaure le programme de milles de récompense Air Miles dans les coops agricoles de détail.



Coop Régionale de la Baie (N.-B.)



Gander Co-op (T.-N.-L.)

2000-2009

À l'aube du millénaire, Coop Atlantique, en partenariat avec des agriculteurs des Maritimes, crée Atlantic Beef Products Inc., une usine de transformation du bœuf à Borden, à l'Île-du-Prince-Édouard. Coop Atlantique y investit 500 000 \$ et grâce à cette usine, elle peut produire sa propre marque de produits de bœuf, améliorer la qualité de ces produits et augmenter son chiffre d'affaires avec ses coopératives-membres.

Coop Atlantique concrétise la consolidation des activités de 28 coopératives de détail, (dans 33 points de service) en une seule coopérative qu'on nomme la Coopérative de consommation communautaire (CCC). En règle générale, ces magasins de détail n'étaient pas rentables avant la fusion et on espère que le regroupement remédiera à la situation. Chaque coopérative passe au vote démocratique pour dissoudre son organisation, et la CCC prend possession de tous les biens, actifs et passifs financiers de tous les magasins. La consolidation des magasins se déroule de 1999 à 2001. Coop Atlantique doit radier une partie des comptes clients de ces coopératives et en convertir d'autres en actions sans droit de vote. De plus, la Division de l'alimentation lance deux

nouvelles bannières de détail indépendantes conçues pour approvisionner les petits magasins de détail locaux à partir des centres de distribution de Coop Atlantique. Depuis leur début en 2000, Valufoods et RiteSTOP prennent peu à peu racine et sont une nouvelle source de revenu pour CA. En juin 2002, la concurrence des grandes cartes de crédit s'intensifiant, CA met fin à ses services de cartes de crédit Coop. Au cours de la même année, faute de bons projets coopératifs dans lesquels il peut investir, le conseil d'administration procède à la dissolution du Fonds de développement des coopératives de l'Atlantique et remet à ses membres les sommes investies.

Au cours des années suivantes, la CCC subit de lourdes pertes et plusieurs magasins ferment les portes. Pour contrebalancer les pertes, Coop Atlantique conclut une entente de cession-bail pour plusieurs immeubles, y compris le centre McEwen et le centre de distribution de la rue Price. En octobre 2002, en plein cœur d'une importante transformation systémique et d'une forte concurrence, Eric Claus, chef de la direction, démissionne soudainement de son poste. Le conseil d'administration peut heureusement pourvoir au poste à l'interne. En effet, les compétences de leadership de John Harvie,

gestionnaire chevronné et vice-président de la Division des aliments, répondent aux besoins de l'heure.

En sa qualité de nouveau chef de la direction, M. Harvie s'acharne immédiatement à assurer le financement de l'entreprise. En novembre 2005, il obtient une garantie de prêt du gouvernement du Nouveau-Brunswick, puis, en 2007, Co-operators investit 5 millions de dollars dans les actions de Coop Atlantique. En plus de garantir le prêt, le gouvernement du Nouveau-Brunswick offre les services de la maison d'experts-conseils Richter. Ensemble, les consultants et la direction de CA formulent des recommandations qui seront mises en œuvre au cours des prochaines années.

M. Harvie sollicite également l'appui des membres de CA; il convoque les présidents du conseil d'administration des coopératives-membres à des réunions et entreprend des discussions avec eux. De concert avec son équipe de cadres, il élabore des stratégies susceptibles d'améliorer les résultats de Coop Atlantique et prend les mesures qui s'imposent pour réduire les coûts et capitaliser davantage les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de l'énergie.

Par conséquent, Coop Atlantique met en œuvre une stratégie agroalimentaire intégrée visant à renforcer ses relations d'affaires avec les agriculteurs et les producteurs afin d'offrir davantage de produits de l'Atlantique à ses coopératives-membres. Cette stratégie est étroitement liée à celle de la Distinction coopérative, programme qui a pour objet d'aider les coopératives à se démarquer dans le marché et qui connaît beaucoup de succès.

Si le chiffre d'affaires des magasins Co-op Basics et des magasins de détail CCC est toujours à la baisse, celui des autres membres de Coop Atlantique ne cesse toutefois d'augmenter, et ces magasins continuent d'appuyer CA. Aussi, la situation financière commence-t-elle à se stabiliser et à s'améliorer peu à peu. Qui plus est, le chiffre d'affaires des magasins indépendants Valufoods et RiteStop s'inscrit toujours en forte hausse et contribue à l'amélioration générale des résultats de Coop Atlantique.

De 2000 à 2005, Coop Atlantique entreprend un bon nombre de projets dans divers dossiers, notamment un partenariat avec ACA Co-op qui permet d'acquérir une usine de transformation de volaille à Terre-Neuve-et-Labrador; l'introduction des pharmacies Medicine Shoppe dans les magasins Coop; la construction de l'immeuble Camden Park Terrace à Moncton; la création de Développement Avide, entreprise de promotion-



85 ans déjà. Félicitations Coop Atlantique!

Depuis plus de 65 ans, les employés et les conseillers en assurance/conseillers en sécurité financière de Co-operators contribuent à rendre les collectivités du Canada plus saines et sécuritaires.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.cooperators.ca.

2012
Année
Internationale des
Coopératives

Habitation Automobile Vie Placements
Collective Entreprise Agricole Voyage

 **co-operators**
Une place de choix™

construction résidentielle et commerciale pleinement intégrée; l'ouverture du centre de distribution d'aliments surgelés à Sydney; l'ouverture des postes d'essence et dépanneurs Co-op Express; et la formation d'un partenariat avec La Boulangerie des Îles, aux îles de la Madeleine.

Coop Atlantique n'est pas la seule à mettre en œuvre des mesures stratégiques. Les coopératives-membres accélèrent le rythme des changements et effectuent des travaux de rénovation et d'agrandissement. Les travaux portent leurs fruits comme prévu : les ventes augmentent, les frais d'exploitation sont réduits et les services offerts s'améliorent.

Entretiens, dans le but d'améliorer la gouvernance de Coop Atlantique, le conseil d'administration ajuste ses politiques; lance un bulletin électronique afin de mieux communiquer avec ses coopératives-membres; crée une nouvelle structure des zones (le nombre de zones passe de 10 à 8) et une nouvelle structure pour l'attribution des délégués; et s'engage de nouveau à servir les coopératives-membres dans la langue officielle de leur choix. Les années 2006 à 2009 apportent défis et possibilités. En juin 2007, MacLeod Wholesale, à Sydney, cesse ses activités; l'entreprise est à peine rentable. Par suite de cette fermeture, le système de distribution de Coop Atlantique sert maintenant la clientèle de MacLeod. En 2008, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard demande à Coop Atlantique de se dessaisir de ses intérêts dans l'usine Atlantic Beef Products (ABP). L'usine a bel et bien augmenté son chiffre d'affaires, mais elle accumule toujours des pertes opérationnelles. Grâce à l'aide du gouvernement, ABP est toujours en exploitation et elle approvisionne Coop Atlantique en produits de bœuf de la région.

En novembre 2007, lors d'une réunion extraordinaire, les coopératives-membres de CA adoptent à l'unanimité une résolution voulant que les magasins CCC et Coop Atlantique fusionnent. Les magasins CCC, qui autrefois comptaient 33 commerces et n'en comptent plus que 13, exercent leurs activités sous le nom de marchés d'alimentation Coop. Si le chiffre d'affaires de ces magasins demeure une source de préoccupation, la direction et le conseil envisagent néanmoins leur avenir avec optimisme.

Il n'y a pas que des défis à relever; on saisit également les occasions. En 2007, suivant la demande des résidents de Dieppe, un nouveau magasin de détail voit le jour dans la ville. Quelques années plus tard, cette nouvelle coopérative compte plus de 2000 membres et, en dépit d'un marché très concurrentiel, elle est déjà en bonne voie d'obtenir des résultats financiers positifs. En outre, en 2008, une coopérative d'habitation ouvre ses portes; la résidence Tannery Court offre un logement à des adultes célibataires d'âge actif.

Une deuxième résidence est ensuite construite en 2009. Le projet de logement social est une première au Canada Atlantique.

En 2009, les ventes de CA aux détaillants indépendants s'élèvent à plus de 56 millions de dollars, ce qui représente presque 20 % du volume d'aliments que Coop Atlantique a vendu en 2009. Dans le secteur agricole, la restructuration du marché se poursuit. L'industrie du porc, jadis une industrie en plein essor, est en voie de disparaître et les fermes continuent à se regrouper pour former de grandes entreprises. Malgré tous ces facteurs, la Division de l'agriculture augmente sa part du marché et conserve en grande partie son volume de moulée, le chiffre d'affaires des magasins agricoles de détail augmente et en 2009, la Division annonce qu'elle prévoit fermer l'usine de moulée et en construire une nouvelle.

Dans le but d'améliorer le service qu'elle offre à ses coopératives-membres, la Division de la logistique accroît son efficacité dans l'entreposage de ses produits et leur distribution aux magasins de détail. Devant la hausse incessante des coûts du carburant, la Division fait preuve de créativité pour réduire les dépenses et offrir un meilleur service. Par exemple, pour assurer l'exécution exacte des commandes, elle met en place un système de balayage par radiofréquence et elle installe des cloisons isolantes dans les camions de livraison, ce qui permet de maintenir un contrôle de la température et d'assurer la fraîcheur des produits. La technologie joue un rôle clé dans la communication et l'analyse de données, tant à

Coop Atlantique qu'aux magasins de détail. On crée un site intranet, un nouveau site Web, la circulaire électronique et un catalogue électronique pour les magasins de détail. On met également en œuvre un programme de commande assistée par ordinateur pour effectuer le contrôle automatique des stocks et on installe le système Oracle Financials, logiciel très complexe pour gérer les comptes fournisseurs.

À la fin de la décennie, une nouvelle confiance règne à Coop Atlantique et à ses coopératives-membres. Grâce à la solidarité et à la résilience de tous, le redressement de l'entreprise est réussi. L'exercice financier 2009 marque la quatrième année consécutive où l'on rapporte des résultats financiers positifs.

Parmalat Canada félicite Coop Atlantique à l'occasion de son 85^e anniversaire

Forte d'un héritage de marques qui remonte à plus de 120 ans, l'entreprise laitière Parmalat Canada a la santé et le bien-être des Canadiens à cœur. Elle commercialise une grande variété de produits alimentaires de qualité qui aident la population à mener une vie équilibrée.



parmalat.ca



2010-2012

L'année 2010 est une année remarquable pour le secteur coopératif : le chiffre d'affaires combiné des coopératives de commerce de gros, de détail et de production au Canada atlantique atteint les deux milliards de dollars. Il y a également en 2010 huit rénovations de magasin, un signe incontestable que le réseau coopératif de la région s'est bel et bien redressé.

En décembre, le conseil d'administration approuve un investissement de 8 millions de dollars pour la construction d'une nouvelle usine de moulée à Moncton, visant ainsi à remplacer l'usine désuète de l'endroit, exploitée depuis 42 années maintenant. La construction prend son envol l'année suivante, le plus important projet d'investissement entrepris en plus de 10 ans. La production dans la nouvelle usine commence au printemps de 2012.

Également en 2010, le conseil d'administration de Coop Atlantique gagne le Prix de gouvernance décerné par l'Association des coopératives du Canada, et ce, pour l'excellence de sa gouvernance et pour avoir travaillé avec assiduité afin d'opérer des changements organisationnels permettant d'atteindre les objectifs visés par les initiatives clés du conseil.

Au cours de cette période, le secteur de l'énergie se transforme dans le tumulte occasionné par les fluctuations des prix de l'énergie et des sources d'approvisionnement. Malgré cela, la Division de l'énergie de Coop Atlantique est à la poursuite de perspectives commerciales. Elle lance le premier magasin énergétique au Canada atlantique, offrant à ses membres et à ses clients des solutions énergétiques traditionnelles et d'autres plus novatrices : l'énergie solaire, l'énergie éolienne et les systèmes de thermopompes, et ce, pour les habitations familiales et les petites entreprises. La Division de l'énergie offre la marque d'essence au détail Sonic aux détaillants d'essence indépendants,

ouvrant cinq succursales de cette appellation en 2011. La Division négocie également une entente avec un fournisseur d'essence indépendant, échangeant par la même occasion sa liste de clients du marché de Fredericton contre leur liste de clients du marché de Saint-Jean, réalisant ainsi des gains en efficacité.

Dans le secteur du logement social en 2010, Coop Atlantique ouvre sa troisième résidence Tannery Court, à Fredericton, et entreprend la construction de sa quatrième résidence Tannery Court à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Au cours de l'été 2011, une deuxième résidence Tannery Court ouvre ses portes à Fredericton. Grâce à cette dernière ouverture, Coop Atlantique gère maintenant plus de 1 750 logements sociaux dans les provinces Maritimes.

En 2011, Coop Atlantique lance avec succès sa nouvelle bannière de magasins Épicerie Village, d'abord à Terre-Neuve-et-Labrador, et ensuite aux provinces Maritimes. Au début du printemps 2012, Coop Atlantique offre ses services à sept magasins Épicerie Village.

Au mois de mai 2011, après huit années à la barre de l'entreprise, notre chef de la direction, John Harvie, prend sa retraite. Porte-étendard charismatique et meneur d'hommes accompli, M. Harvie aura fourni une direction exemplaire et cultivé un bel esprit de solidarité avec nos coopératives-membres. De fait, c'est lui qui a réussi à redresser l'organisation et à rétablir la culture coopérative de l'entreprise.

Pour remplacer John Harvie, les membres du conseil d'administration se tournent vers Paul-Émile Légère, notre ancien chef des finances.

M. Légère cherche à renforcer les secteurs d'activité principaux de Coop Atlantique avec l'apport des membres et des employés, et œuvre également à inculquer une culture d'amélioration continue, de gains en efficacité et de réduction des coûts dans le cadre de notre structure coopérative.

M. Légère réorganise l'équipe des cadres supérieurs et forme la nouvelle Division de l'alimentation au détail, regroupant ainsi toutes les activités commerciales liées à l'alimentation au détail, notamment le Service des ventes aux commerces indépendants et le Service du marketing auprès des détaillants. Il a également fusionné le Service des technologies de l'information avec la Division des finances.

En 2011, Énergie Coop fait l'acquisition du commerce en combustibles de chauffage domestique et en combustibles commerciaux d'Esso à l'Î.-P.-É., et intègre une technologie de communication sans fil dans son parc de camions de livraison de combustibles. Cette nouvelle technologie facilite l'envoi de nouvelles commandes alors que les camions sont déjà en route, permettant ainsi aux livreurs de modifier leur itinéraire sur-le-champ. En 2012, Coop Atlantique célèbre son 50^e anniversaire de commerce en combustibles. Elle fait également l'acquisition des opérations de moulée de Scotsburn, incorporant avec succès cette nouvelle charge de production aux opérations de l'usine de moulée de Truro.

Grâce aux efforts combinés des membres du conseil d'administration, de M. Harvie et de M. Légère et à la solidarité dont ont fait preuve nos coopératives-membres, les capitaux propres de Coop Atlantique sont passés de 9 % à 28 % entre 2002 et 2012. Notre organisation, qui se trouvait dans une situation financière précaire, repose maintenant sur une solide assise financière.

En cette année historique de 2012, Coop Atlantique célèbre non seulement son 85^e anniversaire, mais également l'Année internationale des coopératives, décrétée par les Nations Unies. Des célébrations se déroulent à la centrale de Coop Atlantique ainsi que dans les collectivités servies par une caisse populaire, une coopérative de crédit ou une coopérative de détail. Nous avons, au cours de cette année spéciale, tenté de sensibiliser le grand public aux avantages de la coopération et à la grande diversité des entreprises coopératives dans notre région.

Il convient tout à fait, donc, que l'on prenne conscience de l'énorme potentiel à exploiter dans la solidarité entre coopérateurs et de l'importance capitale de la coopération entre coopératives. Notre organisation a fait preuve d'une capacité d'adaptation remarquable dans le cadre des épreuves et de l'adversité des dernières décennies. Elle a su se réinventer et demeurer ainsi un lien essentiel parmi les collectivités de la région de l'Atlantique. Ce tour de force devrait inspirer les coopérateurs à entrevoir l'avenir avec confiance et fierté, car nous contribuons réellement à créer un monde meilleur, autant ici au Canada atlantique qu'à l'échelle mondiale.



L'usine de moulée de Moncton (N.-B.)



La coopérative d'habitation Tannery Court, Saint-Jean (N.-B.)